

Courtois remis en main propres. A annexer au registre. Le 30/10/2020

Je suis Jean Escaron habitant de Sassenage, près du château donc zone non impactée par l'aménagement de la ZAC Portes du Vercors. Après consultation du dossier de l'enquête publique concernant cette ZAC aux services techniques de Sassenage et sur internet, je pose les remarques qui suivent.

L'enquête pour le PLUI a mis en évidence des demandes dont il faut tenir compte concernant les transports en commun, les voies piétonnes, les pistes cyclables et les places de stationnement et autres sujets. Voici donc quelques remarques concernant l'enquête en cours :

#### - Circulation

##### Cycles

On y parle de nouvelle passerelle pour les vélos mais n'est-ce pas de l'argent gaspillé alors que le passage sur le pont actuel s'effectue très bien ! Par contre refaire les raccordements et le maillage existant avec amélioration est évoqué mais où est le projet envisagé ? Et pourtant c'est plus impératif qu'une passerelle qui semble être la pour en jeter plein la vue !

##### Automobiles

On parle de parking relais pour les voitures mais à proximité de « la poya » d'où partira l'hypothétique câble et d'où part déjà le tram dont il n'est pas évoqué la prolongation vers au moins le carrefour Air Liquide voire Noyarey à peine la date 2035 ! Un parking relai est pourtant prévu aux Engenières.

Pour faire un peu d'humour : non seulement on ne rallongera pas la ligne mais on la raccourci !

Repenser la position du terminus actuel du tram aurait du être fait depuis longtemps car source de bouchons aux heures de pointe.

##### Transport par câble

Le dossier transport par câble est en dehors du champ de cette enquête mais si on ne le prévoit pas dans les réalisations limitrophes le risque est grand de se retrouver bloqué comme pour le prolongement du tram à Sassenage. Je demande que le projet de câble soit bien intégré dans les projets actuels et étudié dans le sens d'une gare dans le secteur 'Air Liquide' pour la circulation descendante du Vercors, pour que la circulation à travers Sassenage en soit soulagée. La circulation dans Sassenage est infernale aux heures de pointes (sur l'avenue de Romans 18 000 véhicules par jour dont 6 000 vers le Vercors, alors aux heures de pointe la pollution est maxima) !

On a oublié le projet de contournement de Sassenage par le chemin du Drac qui donnerait un peu d'air à la traversée de Sassenage. Et comment se raccorderait-il au projet actuel de l'allée Métropolitaine et de la rue de l'Argentière ?

#### Sur le projet global

-Demander un avis sur cette zone sans préciser ce qui se fera sur Sassenage est insatisfaisant.

-Les justifications concernant la circulation ne parle que de gain de temps mais jamais de diminution du nombre de voitures ni de baisse du nombre de bouchons. C'est pourtant là que l'on serait gagnant pour une baisse de la pollution ! A-t-on posé les chiffres de la pollution engendrée par le passage de 18 000 voitures dans Sassenage ?

-Le projet tel que présenté aujourd'hui ne réponds pas aux questions posées lors des enquêtes précédentes ZAC PdV 2017 et PLUI 2019 sauf sur le plan de l'hydraulique.

##### - Mesures compensatoires

Sur la protection de la faune qui est balayée dans cette enquête par un « non besoin de mesures compensatoires » parce que tout est très bien dans les normes et que tout va améliorer ce qui existe ! Mise en place juste un peu de suivi et on n'en entend plus parler ; il n'y a qu'à voir le chantier des digues récemment effectué sur les berges du Furon. Les préconisations de dates du chantier pour le respect des périodes de reproduction ou de nourrissage des oiseaux n'ont pas été respectées. Sous des prétextes divers comme « ce sera plus cher de ne pas tout faire déboiser en même temps que de le faire par paliers ». Aurait-on oublié de le chiffrer ? C'est pas grave une fois de plus la nature s'en remettra ! Dans chaque dossier il y a des recommandations mais pendant la réalisation elles sont oubliées et nous n'avons plus d'action possible !

- A-t-il été tenu compte des demandes des propriétaires impactés par le projet lors de la dernière enquête probablement pas, car ces demandes ne sont pas du ressort de cette enquête !

#### Généralités

A force de découper les projets imposants en zones plus petites, on a tendance à oublier les plans généraux à plus long terme et les demandes particulières découlant de ces projets importants. J'avais déjà posé le problème lors de la précédente enquête concernant la circulation et le commissaire enquêteur avait même parlé de réponses contradictoires : d'une part la question sortait du champ de l'enquête et de l'autre côté la question était à considérer bien sûr dans son ensemble !

Nous retombons sur le même soucis de la globalité : quand est-elle prise en compte et surtout si un consensus est trouvé comment est-il sauvegardé dans les réalisations.

On nous fait réagir à partir de dossiers que le commun des mortels a du mal à appréhender et c'est déjà bien. Mais ensuite lorsque le chantier est en cours il n'y a plus de vision possible et donc il se fait ce qui est programmé par les décideurs !

#### Conclusion

Pour conclure sur cette enquête je ne suis pas opposé au projet car à long terme il faut bien loger les gens et les nourrir en sauvegardant des zones de culture. Le projet se réalise dans une des dernières zones encore urbanisable déjà entourée d'une forte urbanisation. Il est, sans suspens, sûr à long terme que des habitations seront construites dans cette zone inondable mais cela, le plus tard possible. Dors et déjà travaillons donc pour que cette urbanisation se fasse correctement en prenant en compte le respect de la nature et de l'environnement pour les futurs habitants et pour la planète en general. Merci de tenir compte de mes remarques.

Voir en docs un complément

Jean ESCARON

Il me paraît souhaitable que le déplacement de la gare du Trum  
se fasse en "gratuité" (diminution des baux pour des usages)

## OBSERVATIONS DU PUBLIC

pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez vous directement au commissaire-enquêteur.

Feuillet n° 1 - paragraphe

2<sup>ème</sup> permanence le 22/01/20 - 9h à 12h  
→ M. P. B. de la ville de Sassenage Robert  
envoie une contribution par internet

→ Une autre v. s. sans observation

→ Rencontre avec J. Ferrailles, adjoint à l'urbanisme  
de la commune de Sassenage.

Fin de la permanence à 12h

Jean ESCARON contributeur du dossier sur place service technique mairie Sassenage.  
Service remarques par mail 27/01/20

4<sup>ème</sup> permanence le 30/01/20 de 14h30 à 17h30

J. Escaron : contribution reçue ce jour.

D. BRACHET

Tenez compte de la ville de SASSENAGE  
qui va être en bout de zone super construite,  
et qui si il ya un inondation ou "du pire"  
rupture de barrage et de digue sera  
terriblement impactée.

D'autre fait on nous invite à "maître  
local", on a la chance à Sassenage d'avoir  
de bonnes terres qui ont été occupées par de  
maraichers autrefois. il n'y a rien à faire  
elles sont disponibles tout de suite. de

déterminées pas tout le secteur -

4\_RSas

Comment s'intègre le projet MIRADO, où en est-il ? Quel rapport ?  
Des jardins ! MB Mirella BURVAT

5\_RSas

Annie Schueller / je fais le constat que l'enquête était difficile d'accès la première semaine !

Il me semble judicieux de la prolonger de 8 jours.

Sensage est impacté par la 1<sup>ère</sup> Tranche des PHU Rapport à l'Hydrologie - Pollution fréquente de la petite Saône, impactant la faune et la flore du Sensage (morts de saibies, canards) - Inondations non par rupture des digues, mais le plus violentes sur terrain trop sec, bitonds etc ainsi que le ravin de versants - et vu la déclivité du terrain sont elles directement au Sensage - Quand est-il de suiri sur le terrain à partir du câble de charges ? échafaudage, abattage d'acier etc

Qui sera en charge de ce suiri ? actuellement ont eu lieu entre météo, Haies et autres sans traitants.

Parking pour le câble ? modification de l'arrêt Tram, mais en ~~avant~~ avant vers Sensage. Contre le Problème de circulation reste entier, il me semble.

Merci pour l'info des liens entre PHU et PAEN. *Annie Schueller*

6\_RSas

Je m'interroge à ce jour sur la phase 2 du projet. Les champs concernés par les futures constructions sont inondable, les eaux stagnantes

ainsi que le temps d'absorption du terrain élevé  
 ne permettent un frein important aux constructions  
 De plus la rue du Vinoy ne permet pas à ce jour  
 d'absorber un trafic supplémentaire (en mauvais état  
 et étroite) de même pour la rue du Taillefer).  
 M<sup>re</sup> Louchet

Fin de la permanence à 17h50

7\_RSas Rencontre avec M<sup>r</sup> SERAILLER et je suis tout à fait  
 contre la bétonnisation de parcelles maraîchères  
 inondables de surplus. Actuellement les eaux stagnent  
 sur le terrain des qu'il pleut. D'autre part les  
 maisons de plain pied seront complètement démunies de vue  
 et d'espaces. Trafic supplémentaire de voitures en voir elles  
 par ailleurs. Le projet du câble Sausage (parking  
 de Géant semble aberrant

8\_RSas Contre le projet de construction des 'ports de Versois'  
 parcelle inondable + trafic supplémentaire de voitures